

**CONVOCATION À UNE SÉANCE EXTRAORDINAIRE
DES CONSEILS D'ÉTABLISSEMENT DES ÉCOLES LA DAUVERSIÈRE ET ÉVANGÉLINE
2020-2021**

Lieu : Rencontre virtuelle sur Teams
Heure : 18h30
Date : Mercredi le 16 juin 2021

Membres présents :

PHILIPPE LABROSSE, DIRECTEUR (LA DAUVERSIÈRE)

MARTIN SAWYER, DIRECTEUR (ÉVANGÉLINE)

ANTONNIETA MAMONE, ENSEIGNANTE (ÉVANGÉLINE)

ÉLAINE LEITH, CONSEILLÈRE PÉDAGOGIQUE (LA DAUVERSIÈRE ET ÉVANGÉLINE)

AHMAD OUARRAK, PARENT, DÉLÉGUÉ ET PRÉSIDENT DU CÉ (LA DAUVERSIÈRE)

EL MCHAADAR BAHRIA, PARENT ET VICE-PRÉSIDENTE DU CÉ (LA DAUVERSIÈRE)

HAMID ACHCHAG, PARENT (LA DAUVERSIÈRE)

JUDITH DÉSORMEAU, PRÉSIDENTE DU CÉ (ÉVANGÉLINE)

JULIE TREMBLAY, ENSEIGNANTE

MARIE DANIELLE SIGOUIN, ENSEIGNANTE

FARIDA YANNIS, PARENT (ÉVANGÉLINE)

ABDERRAHIM BOUROUÏSSE, ENSEIGNANT

ORDRE DU JOUR

Horaire	Points	
18h30	1.	Accueil, vérification du quorum et ouverture de la réunion
18h32	2.	Adoption de l'ordre du jour
18h40	3.	<p>Mots de la présidente d'Évangéline et du président de La Dauversière</p> <p>Mme Desormeaux souligne que les deux écoles ont beaucoup de points en commun y compris les enjeux et que ce qui prime toujours pour nous tous est le bien-être de nos enfants. Elle a précisé que plusieurs discussions ont eu lieu au cours des dernières années sur l'importance de faciliter la transition entre les deux écoles ainsi que de la question de l'augmentation de la clientèle. Aujourd'hui, ça sera une occasion de partager des options et des solutions par rapport à ces deux points.</p> <p>M. Ouarrak, quant à lui, n'a pas manqué d'adresser ses remerciements aux deux écoles pour la bonne gestion et la collaboration efficace durant l'opération de vaccination. Il a remercié également notre école pour la remise des certificats de reconnaissance qui ont été distribués aux élèves afin de souligner leurs efforts.</p>
18h45	4.	<p>Modalités d'animation et de prises de notes</p> <p>Messieurs Labrosse et Sawyer animeront la rencontre.</p>
18h50	5.	<p>Présentation des architectes sur l'avancement du projet d'agrandissement au service des deux écoles</p> <p>Mme Isabelle Champagne: Merci de m'avoir invité à ce conseil d'établissement spécial ce soir. Je voulais vous informer de l'état d'avancement du projet d'agrandissement. Comme vous le savez, la troisième entité devrait soulager justement la pression que vous subissez en ce moment avec la surpopulation de vos deux écoles.</p> <p>L'architecte Martin Brière vous a présenté la progression des études avec ce qu'on appelle un dépôt d'avancement du projet de 15%. Ce document qui précède la conception a été étudié d'abord par l'organisation puis par le Ministère et on est rendu présentement aux discussions avec l'arrondissement.</p> <p>Pour ce qui est des détails, on a gardé ce qui avait déjà été présenté initialement et c'est finalement le gymnase qui a été implanté le long de la limite entre les deux écoles pour venir encadrer le pôle sportif qui est très actif et dynamique. Pour les bâtiments institutionnels, vous aurez en face toutes les rues. Je tiens également à vous informer qu'on a une confirmation du financement et que le Ministère financera une école de 638 places avec un gymnase double de 19 par 32 mètres carrés avec une hauteur de 7 mètres. Plusieurs points sont encore en discussion notamment ceux de l'implantation près de la rue, l'aménagement extérieur, une agora dans le creux entre le gymnase et le pôle qui est le cœur du projet et enfin un espace de stationnement. Ce dernier est en discussion parce qu'on doit agrandir la cour de l'école primaire puisque, en ce moment, pour le ratio des 465 élèves prévu, la cour est trop petite et on doit privilégier un minimum de 4 mètres carrés par élève.</p> <p>Si on parle d'un pavillon de 2^e cycle, c'est parce qu'on travaille avec les paramètres du 2^e cycle, il y a plus d'exigences au niveau du cursus scolaire qui demande plus d'espace, ce qui coûte plus cher. Néanmoins, la charte de cette école demeurera pour une école secondaire tous les niveaux. En fait, on cherche à construire ce qui est le plus coûteux avec des espaces organisés, un carrefour d'apprentissage adapté et après, on va s'ajuster selon la clientèle et ce que vous allez décider en termes de fusion des deux écoles. L'objectif est celui de vous donner le plus</p>

possible d'équipements que vous allez utiliser selon vos besoins.

Notons également que les plans ont changé et à partir du sous-sol, on a un lien direct avec l'agora à l'extérieur. Les locaux d'arts plastiques – musique, les classes technologiques et l'espace machine-outil demeurent à la même place. Bien sûr, tout n'est pas réglé concernant les dimensions, les proportions et les accès. En effet, pour le moment, ils sont donnés pour avoir une idée générale où seront les choses.

Le gymnase ne sera pas aussi vitré que ce qui est proposé, mais il va y avoir de la lumière naturelle et une autre organisation des ouvertures. En fait, en termes de fenêtres, on fera des modifications pour avoir un grand gymnase ouvert avec des poutrelles en bois exposées. À l'étage, il va y avoir une certaine quantité de fenêtres. Je pense que ça conclut l'avancement du projet. Toutefois, tout ce que je viens d'expliquer est en mouvance puisqu'il y a beaucoup d'intervenants qui sont impliqués dans le processus.

Mme Farida se demande si le changement de la cafétéria va nous faire perdre un certain nombre de classes.

Mme Isabelle a répondu que le programme architectural demeure le même et que c'est juste une question d'emplacement des morceaux. Donc, on déplace et on remplace les morceaux sans qu'il y ait de changement. C'est juste qu'on essaie de maximiser les interrelations pour que ça soit le plus facile à vivre. Par exemple, pour la question logistique, la cafétéria est beaucoup mieux, en plus que c'est plus pratique.

M. Desormeaux demande s'il y aura un espace réservé pour faire des projets de nature écologique.

Mme Isabelle a répondu qu'elle prend bien note de cette demande pour voir si c'est possible.

Mme Farida a posé la question sur la construction de la passerelle entre la Dauversière et la nouvelle école.

M. Isabelle a répondu que, dans les premiers croquis que vous avez vus, il y avait effectivement une passerelle qui était dessinée entre les 2 écoles. En fait, on l'a dessinée parce que c'était un souhait exprimé par tous d'avoir les 2 bâtiments reliés physiquement. Par contre, pour l'organisation, il faut comprendre que les choses se font dans le contexte précis, soit une demande pour faire un nouveau bâtiment ou celle de faire un agrandissement sur La Dauversière. L'urgence d'avoir un bâtiment qui augmente la capacité des écoles accélère le processus de l'obtention de l'accord du Ministère. Si on avait inclus la passerelle comme vous l'avez demandée au début, on serait encore en train d'en parler pour avoir des approbations du financement. La bonne nouvelle, c'est que le projet est financé et qu'on a une lettre officielle de 638 places sous la condition d'une excellente gestion des superficies, d'un contrôle des coûts pour la conception et la réalisation. Donc, c'est certain qu'on a une école qui s'en vient le plus vite possible, mais la passerelle serait un élément qu'il va falloir demander en surplus.

Mme Farida a demandé des explications sur l'espace attribué pour la cafétéria et puis l'agora.

Mme Isabelle confirme que la superficie de l'espace consacré aux tables pour manger est presque 15 % de la superficie de l'étage qui est conservée pour manger.

M. Labrosse confirme qu'on a quand même 323 places de plus à la cafétéria de La Dauversière.

Les membres de CÉ demandent s'il serait possible de faire la passerelle dans un 2^e temps.

M. Labrosse confirme que c'est le souhait de tous, mais l'urgence étant de monter le pavillon pour pouvoir accueillir la masse d'élèves qui arrivent.

M. Ouarrak se demande aussi s'il y a une possibilité qu'au moment de la construction du

	<p>pavillon, de prendre en considération l'ajout de la passerelle pour éviter des démolitions futures.</p> <p>Mme Isabelle a répondu que c'est réaliste et faisable puisque la conception n'empêche pas l'ajout de la passerelle qui devrait se faire au dernier étage, donc au 3^e.</p> <p>M. Bahria se demande si on va utiliser l'ancienne cafétéria.</p> <p>Mme Isabelle a répondu qu'il y a déjà 510 élèves qui utilisent la cafétéria et que l'organisation doit offrir dans chaque bâtiment le même service puisque chaque élève a droit au même service et au même niveau. C'est l'objectif à atteindre en faisant un nouveau bâtiment indépendant, il faudra que tous les élèves (638) aient accès aux mêmes services que ceux de La Dauversière actuelle et des autres écoles secondaires.</p> <p>M. Sigouin a dit qu'on avait parlé de la création d'une zone classe extérieure et que cela n'a pas été pris en considération. Étant donné qu'on veut vraiment maximiser notre espace extérieur, on se demande si ça ne pourrait pas être ajouté au projet pour pouvoir profiter de cette petite zone.</p> <p>Mme Isabelle a mentionné qu'elle va noter le souhait pour une classe extérieure.</p> <p>Pour souligner l'importance de ce point, M. Labrosse affirme que c'est important de savoir que l'année prochaine, on a 4 classes d'une option plein air qui ont été créées à La Dauversière : 2 groupes de secondaire 1 et deux groupes de secondaire 2.</p>
19h20	<p>6. Les mécanismes de transition entre les deux écoles</p> <p>Mme Leith affirme que les 2 équipes sont en mouvance dans leur souhait de faire des actions cohérentes pour le bien des élèves. Le 21 juin, les élèves de la 2^e secondaire sont attendus à l'école Évangéline pour une visite. C'est important de faire un premier accueil et une visite de l'école.</p> <p>M. Labrosse ajoute qu'il y a aussi les premiers rapprochements pédagogiques lors d'une journée pédagogique en avril.</p> <p>Mme Desormeaux trouve qu'il y a toujours une coupure entre les deux écoles et que c'est la même source d'inquiétudes souvent exprimée par les parents. Il manque beaucoup d'informations et les parents sont inquiets et comprennent peu le processus.</p> <p>M. Labrosse a souligné que Mme Leith assure la liaison entre nos 2 édifices, mais il y a aussi ce qui a été fait pour l'an prochain. En effet, la conseillère d'orientation à Évangéline va également agir comme conseillère d'orientation à La Dauversière pour l'an prochain. Cette année, on a présenté les différents parcours à nos élèves en virtuel, viennent aussi certaines présentations qu'on fait aux parents en soirée pour expliquer les différents parcours et cheminements scolaires. À cela s'ajoute le rôle des deux techniciennes en loisirs qui travaillent en toute collaboration.</p> <p>Mme Farida parle de l'importance de la continuité et qu'il y a une rupture entre les deux entités.</p> <p>Mme Leith explique que l'expression être en mouvance renvoie aux actions pédagogiques qui ne sont pas diffusées auprès des parents, mais dont le rôle est de soutenir l'élève dans sa réussite et que la transition doit aussi passer par un arrimage des pratiques, une identification des défis des élèves et une continuité dans l'accompagnement pour assister leur progression.</p> <p>M. Bahria confirme que les 2 écoles travaillent d'une manière différente et qu'il n'y a pas une continuité. En entendant ce qui est annoncé lors de cette soirée, on est davantage rassurés.</p> <p>Mme Sigouin confirme, à son tour, qu'il y a déjà de la collaboration entre elle et</p>

	<p>l'orthopédagogue du 2^e cycle depuis l'année dernière. Elles ont des rencontres pour discuter des élèves qui passent du premier cycle au 2^e cycle.</p>
19h40	<p>7. Une seule gouvernance pour les deux écoles : une nécessité ? Les avantages ? Les défis ?</p> <p>M. Labrosse a expliqué que lorsqu'on parle d'une seule gouvernance, cela veut dire concrètement une direction avec des directions adjointes dans les trois bâtisses.</p> <p>M. Ouarrak a confirmé que M. Thomas était très optimiste pour la fusion qui retrouvent les mêmes programmes particuliers tout au long de leur parcours. Cette nouvelle structure permet d'étendre l'offre pédagogique aux deux écoles. Il a avancé qu'au moment de cette fusion, les parents d'élèves des deux écoles seront invités à se prononcer au futur nom de nos établissements fusionnés avec une seule entité administrative.</p> <p>Mme Desormeaux s'est demandé comment nous allons réussir à gérer les déplacements des élèves entre les deux écoles avec certaines contraintes.</p> <p>M. Labrosse a répondu que c'est possible d'organiser les horaires de manière à minimiser les déplacements.</p> <p>Mme Mamone : on pourrait faire quelque chose qui ressemble à un modèle hybride où on pourrait avoir une direction et garder les 2 écoles séparées tout en précisant les choses qui doivent être faites en commun.</p> <p>Pour la question du budget, M. Labrosse a répondu qu'il est généré par le nombre d'élèves et par le type d'élèves et non pas par le nombre d'édifices. Dans ce cas, il faudrait se poser la question : qu'est-ce que ça apporte d'avoir deux directions et non pas une direction avec des adjoints répartis dans les édifices ?</p> <p>Mme Mamone trouve que le fait d'avoir une personne qui se promène entre les deux pavillons est intense. Avec la fusion, il faudrait calculer le budget que ça va générer, combien de jours de services, etc. Ensuite, comparer ces données avec ce qu'on a déjà en ayant deux écoles distinctes.</p> <p>M. Labrosse affirme, encore une fois, que les services sont générés en fonction du nombre d'élèves et qu'il faut faire la distinction entre les services de soutien administratifs (les services qui sont plus de l'ordre administratif) et les services directs aux élèves (les services professionnels par exemple). Se déplacer entre 3 bâtisses exigera une bonification au niveau des surveillants, de TES.</p> <p>M. Sawyer souligne qu'il a une vision pédagogique commune avec M. Labrosse et qu'ils se rejoignent sur des points. S'il y a une seule direction toutefois, on aura un seul message et un seul mode de fonctionnement pour tout le monde.</p> <p>Mme Bahria se demande s'il serait possible de faire la fusion au niveau de l'administration et fonctionner ainsi de la même manière. Cela veut dire pas de déplacement, pas de migration et une fusion administrative avec un seul directeur.</p> <p>M. Labrosse affirme que, présentement, on a un pavillon qui va se rajouter vers 2023/2024 et qui va être au service des deux entités actuelles. Alors il va falloir réfléchir à la répartition des adolescents à travers ces 3 bâtisses. On n'a pas la réponse aujourd'hui. Cette nouvelle bâtisse a pour but de soulager les deux écoles.</p> <p>M. Sawyer assure à Mme Farida que, dans la transition de nos élèves en difficulté d'apprentissage, il y a de nombreuses rencontres pour asseoir les élèves dans la bonne chaise et au bon endroit. C'est à ce moment-là que les orthopédagogues et les adjoints concernés se rencontrent et échangent sur les besoins des élèves. Cela se fait automatiquement chaque printemps.</p>

		<p>Mme Desormeaux est d'accord pour la fusion, mais avec une seule vision (une vision commune).</p> <p>Mme Bahria se demande si chaque école va avoir son projet éducatif ou si les deux vont travailler sur le même projet.</p> <p>M. Labrosse et M. Sawyer confirment que les 2 projets éducatifs se ressemblent énormément. On a les mêmes enjeux et on pourrait très bien avoir les mêmes orientations avec la mise en place de moyens différents. M. Labrosse pense que ça peut être un très beau levier justement de réfléchir sur les mêmes projets éducatifs et d'essayer l'exercice.</p>
20h45	8.	Varia
20h50	9.	Levée de l'assemblée à 20h43

Philippe Labrosse
 Directeur
 La Dauversière

Ahmed Ouarrak
 Président du CÉ
 La Dauversière

Martin Sawyer
 Directeur
 Évangéline

Judith Désormeaux
 Présidente du CÉ
 Évangéline